

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 48

Artikel: Les maris américains
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE*
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bième, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Surnoms de communes vaudoises.

Pour compléter, dans une certaine mesure, les renseignements recueillis jadis sous ce titre, d'abord par Louis Favrat, notre regretté maître en patois, comme l'appelait Eugène Rambert, et que le *Conteur* a été le premier à publier ; puis enfin, il y a quelque trois ans, par un *patoisant* neuchâtelois, doublé d'un érudit, M. Fritz Chablotz ; nous nous permettons de consigner ici quelques glanures faites après eux, particulièrement dans le Gros-de-Vaud.

Est-il besoin d'ajouter qu'il serait puéril de chercher, dans cette faible contribution offerte aux amis des traditions locales, aucune intention désobligante à l'adresse de qui que ce soit. Quant à la saveur de quelques dictons, nous convenons qu'elle ne peut être du goût de tout le monde. Cependant les plus chatouilleux nous accorderont qu'à l'occasion il faut savoir, — d'autres, d'ailleurs, l'ont fait avant nous, — sacrifier à la vérité historique certains scrupules, souvent plus apparents que réels.

Le dialogué suivant, en forme de quatrain, a été longtemps une insulte à l'adresse de la ferme d'ALLIÉRENS, au cercle de Moudon :

Dé iau vin tou piou blanc ?
Dé la buia d'Alliéran.
T'a te bin fé mau ?
Né pas pî cheintu lou tsaud !

ARRISSOULES (en patois, *Ressaôlè*), le granté-gâolé, sans doute pour la rime, et le *Potai* ou le *z'Auvergnats*. Nous avons reçu d'un octogénaire une version de la légende concernant ces deux derniers sobriquets, un peu différente de celle rapportée par Favrat. La voici :

Le berger de cochons aperçoit un jour dans les *fins* une demi-douzaine de chaudronniers ambulants (*potai*, en patois), qu'il prend pour des Autrichiens ou des brigands ; ce qui, paraît-il, était tout un. Il les voit entrer dans le bois dominant le village et pense qu'ils ne peuvent mieux choisir leur poste d'observation ayant la nuit, qu'ils attendent évidemment pour faire « un coup ». Il s'empresse alors d'aller donner l'alarme. Tous les hommes valides, munis des armes traditionnelles pour de pareilles alertes, faux, fourches, tridents, etc., accourent à la lisière de la forêt. Mais aucun d'eux n'a le courage d'y pénétrer. C'est alors que fut prononcée, à l'adresse du « commis d'exercice », la phrase demeurée populaire dans la contrée : « *Comice, tê que t'a passé l'écoûla, foncé dein lou bou !* » (foncé, avancer hardiment, en bravant tous les obstacles). Le commis obéit, et trouve les pacifiques Auvergnats assis autour d'un feu, en train de faire cuire leur maigre repas. Le double surnom dont les gratifient, à la suite de cette équipée, leurs voisins de Chavannes-le-Chêne et Rovray, rendent les gens d'Arrissoules, — toujours d'après la tradition, — vindicatifs à l'égard du malencontreux « bovaïron » ; lequel, pour avoir la paix, se résigna à aller garder ailleurs d'autres troupeaux.

CHAMPTAUROZ, le *Maurè*, cheval de labour. Peut-être a-t-on voulu faire allusion à Cheval-

ley, nom de famille très répandu dans ce village.

CHÈNE ET PAQUIER. On dit couramment en patois : *Aò Tsano, lè z'Ano, aò Piqui, lè z'Agni*, pour satisfaire uniquement, semble-t-il, un besoin de rimer. C'est le cas, on le sait, pour beaucoup d'autres endroits.

COMBREMONT-LE-PETIT. A part *lè Lao, lè vilet ou modzon*, petits veaux.

CORCELLES-SUR-CHAVORNAY, *lè Magnin*. Même allusion qu'à Champtauroz.

CRONAY, *lè Corbè*, *lè Niäquel u* et *lè Sacca ou Sakar*. L'explication que nous donnons de ce dernier sobriquet fait suite à la légende citée par Favrat au sujet du second. Voici ce que nous disait, à ce propos, avec une grâce et une naïveté d'un autre âge, une vieille personne de la paroisse : Quand des jeunes gens des villages voisins se trouvaient réunis avec ceux de Cronay, à une *abbayi* par exemple, et qu'ils voulaient les piquer au vif, ils tenaient près d'eux ce dialogue : « *A Cronay diérou veindan-te la tsai dè tsorau crêd — Sa Kar* (sept kretzter). — *Est-te gras ? — N'ia que l'ou, n'ia que l'ou !* c'est-à-dire il n'y a que l'os. Ces quelques mots suffisaient parfois pour amener, la fumée du vin aidant, des batteries que les provocateurs étaient les premiers à regretter.

DENEZY. Aux trois surnoms déjà connus le *Ludzon*, le *Cadet* et le *Medze-compoûta*, dont aucun ne se prête à la rime, il faut ajouter *lè Boun'ozzi*, les éperviers. Il était du devoir d'un « bourgeois » de réparer cette impardonnable omission.

DONNELOYE, *lè z'ouïe*. Quelques plaisants mystiques prétendent que les cloches de ce village disent en carillonnant :

*Suzon Beliaud
Granta guindo !
Baillé à medzi
A tè z'einfan, an, an
Craivan dé fan, an, an
Dézo lou banc, an, an.*

Ce sont apparemment les mêmes farceurs qui ont baptisé la cloche de Molondin, *lou bernâ*, pelle à feu.

ESSERTINES (district d'Echallens), *lè Patdi*, chiffonniers. Le surnom de « Croque-lindines » donné aux habitants d'Essertines sur Rolle signifie littéralement croque-larves du pou.

NIÉDENS, *lè coucous*, sans méchante allusion, croyons-nous. Ce hameau, caché au milieu de belles forêts de sapins, doit offrir un séjour agréable aux oiseaux de passage.

PAILLY, *lè Rondze-mulets*, ronge-mulets. On dit :

*Rondze-mulets dè Pailly,
Que battan lo diablio aò thi !
Rondze pioux, quant'iai z'ou !
Rondze mulets, quant'iai crapet !*

PRAHINS, *lè bravè dzein*. Un des rares surnoms bienveillants. Mais n'est-ce peut-être encore que pour la rime ?

ROVRAY, « la Petite France » et *lè Français*. La tradition rapporte qu'à l'époque de la Révolution de l'Edit de Nantes, un noble réfugié

français, du nom de Beaune, possesseur d'un magnifique château dans le département de la Côte-d'Or, demanda à acheter la bourgeoisie de Rovray. On fut honoré de la lui accorder, même à crédit, et avec d'autant plus d'empressement qu'il se disait célibataire, et laissait espérer un brillant héritage, lequel ne pouvait manquer d'être prochain : les malheurs l'ayant vieilli avant l'âge et le heimweh promettant d'abréger ses jours.

Par une louable prudence, que la légende attribue à tous les riches français de ce temps-là, de Beaune avait été initié aux secrets d'une profession manuelle : il maniait habilement la scie et le rabot. Preuve en soit le cadeau d'un chauffe-pieds qu'il fit à chaque ménagère de Rovray, dès son arrivée, libéralité qui ne contribua pas peu à entretenir les belles espérances de ses nouveaux combourgeois.

Ces illusions tombèrent quand la nouvelle se répandit que ses biens avaient été confisqués et qu'arriva, un beau jour, un enfant qui se réclamait de son nom. Elles firent place à des sentiments tout différents, lorsque dans la suite il fallut subvenir aux besoins du « Français » devenu infirme et nécessiteux, ainsi qu'à l'éducation de son fils. De là, paraît-il, le surnom.

RUEYRES, *lè Bornicans ou Bourriques*. On dit sur le modèle de Champvent, avec de légères variantes :

*Ruayrè, Ruayrè la vella,
Aò quattro carro la famena.
Dù lo borni d'amont,
Vitè ti larrè dè caion ;
Dù lo borni d'avau,
Vitè ti larrè dè tzéau ;
Dù lo borni d'au maitein,
Vitè ti larrè dè polliein.*

On dit encore : *Ruayrè brrrt ! — D'au papet ai truffè fâ frrrt !* —

TREYTORRENS, près Combremont, *lè tsin*, les chiens.

Leurs voisins fribourgeois de Murist sont *lè Toffatsin*, étouffe-chiens, et ceux de la Vouneze *lè pounzé*.

Nous terminons par un jugement peu charitable, porté sur quelques communes du centre du canton. Les personnes qui taxent les recherches de ce genre de futilités pourront librement retourner contre nous le mot de la fin.

*Vuarreins, Vuarreindzi,
Essertines et Pailly,
Opp eins et Orzeins ;
Tot cein ne vaut rein !*

OCTAVE CHAMBAZ.

Les maris américains.

On a déjà dit bien des choses sur les maris américains, mais il paraît qu'on avait oublié quelques détails que voici :

Les maris américains diffèrent notamment des maris d'Europe et néanmoins on ne paraît pas encore fixé sur la question de savoir lesquels valent le mieux. Il semble pourtant que

la préférence doit être donnée, sans aucune hésitation, à ceux d'outre-mer.

L'Américaine qui ne peut pas se payer une domestique trouve à la remplacer avantageusement par son mari. On n'imagine pas la patience avec laquelle un Américain peut charrier son baby dans les rues pendant des heures.

Il sait à merveille l'envelopper dans ses langes, le tranquilliser la nuit et lui donner le biberon au moment convenable.

Il se lève de bonne heure, trouvant qu'une femme seule peut se permettre de rester tard au lit. Puis il allume le feu, prépare le bois pour la journée, en attendant que l'eau soit assez chaude pour faire le café et, s'il en a le temps, il prend un panier et court aux provisions.

Le mari américain ne vit que pour ses affaires et ne les quitte que pour rentrer chez lui. Jamais il ne s'amuse à regarder d'autres femmes que la sienne, car elles ne comptent plus pour lui, et si elles le saluent en passant d'un gentil bonjour, il ne leur répond que par un son inarticulé qui ressemble à un grognement.

Il a les visites en horreur et s'il est tenu d'en faire une, il garde un silence obstiné et réfécit profondément à ses affaires.

Si sa femme reçoit, il n'écoute pas ce que ces dames peuvent se dire, mais il s'en va discrètement fumer une pipe dans sa chambre ou mettre un peu d'ordre dans la cuisine.

Il admire généralement sa femme dans tout ce qu'elle fait et lui donne sans rien garder pour lui le total de ce qu'il gagne. Tout ce que madame dit, est bien dit: c'est elle qui choisit l'appartement, le docteur, la maladie qu'on aura pendant l'été, l'endroit où on ira la guérir, etc.

Non seulement il admire sa femme, mais il l'aime beaucoup: en cela c'est le gouvernement lui-même qui donne l'exemple, puisqu'on dit que jusqu'ici tous les présidents se sont mariés par amour.

Mais c'est assez pour une fois, car je n'aimerais pas faire couler les larmes des dames qui liront ces lignes: j'ai déjà sur la conscience d'avoir porté la désolation dans le cœur de ma voisine en lui énumérant les douces vertus des maris américains. « Ah ! s'est-elle écriée, entre deux sanglots, si j'avais su tout ça plus tôt, au lieu de rester ici pour être grognée et rechignée d'un bout de l'année à l'autre, je serais partie pour l'Amérique avant d'être mariée ! »

Je termine, car si j'en disais davantage sur ce sujet, je serais capable de me trouver châgnée en agent d'émigration !

UNE ABONNÉE.

Voyage à Paris.

J'avais vingt ans; depuis longtemps je mourais d'envie de voir Paris: est-il un provincial qui n'aspire à connaître la capitale ? J'économisais dans ce but; j'avais réuni une somme suffisante, lorsque j'appris que la Compagnie de l'Ouest organisait des trains de plaisir pour la grande ville. Cela me déclina et je quittai Fougères, mon pays, un beau matin, à huit heures trente-trois minutes; le soir, à dix heures vingt et une, je débarquais à la gare Montparnasse. Une heure après, j'errais sur les boulevards, écarquillant les yeux, ébloui par les lumières, stupéfié à la vue du mouvement des voitures, des piétons; non, je ne regrettai pas mon argent.

J'en étais là de mes réflexions quand je vis venir à moi un monsieur à l'air rébarbatif, vêtu d'une longue redingote boutonnée, coiffé d'un chapeau à haute forme, porteur d'une décoration et d'un énorme gourdin qu'il brandissait avec ostentation.

Il me dévisagea un instant.

— C'est bien cela, murmura-t-il.

Tout à coup, il me frappa sur l'épaule.

— Au nom de la loi, je vous arrête, me dit-il sur un ton menaçant.

— Pardon, monsieur; lui dis-je tout troublé; vous nous trompez sans doute; j'arrive de Fougères.

— Pas un mot, je sais tout.

— Alors vous savez que j'arrive de Fougères; c'est la première fois que je viens à Paris.

— Vous êtes descendu à la gare Montparnasse.

— Oui, monsieur.

— Je vous file depuis votre arrivée; je suis de la police.

— Mais, monsieur, dis-je effrayé...

— Silence ! Vous nous expliquerez au dépôt. Entrez là-dedans.

Il ouvrit la portière d'une voiture dans laquelle il monta plus mort que vif.

— Cocher, dit-il, à la préfecture de police.

Il prit place en face de moi et me regarda en fendant les sourcils.

— Monsieur, lui dis-je, je suis certainement victime d'une erreur, d'une ressemblance; vous vous trompez.

— La police ne se trompe jamais, répondit-il; tenez celle pour votre gouverne.

— Je me nomme Séphytin Legallez; j'arrive de Fougères.

— Vous raconterez cela au juge d'instruction.

Il tira un signalement de sa poche et fixa alternativement ses regards sur moi et sur son papier.

— Front étroit, murmura-t-il en se parlant à lui-même, yeux chassieux, nez écrasé, moustaches pendantes, menton de galope, oreilles grandes; c'est lui.

— Ah ! monsieur gaillard, s'écria-t-il, enfin nous nous tenons !

— Monsieur, lui dis-je, je vous jure que je suis innocent.

— Il faut que je vous fouille; mais on a des droits, sortez tout ce que vous avez dans vos poches.

Allons, exécutez-vous de bonne volonté.

J'obéis en protestant de nouveau.

— De quoi m'accuse-t-on ?

— On vous l'apprendra à la préfecture. Donnez-moi tout ce que vous avez.

Je sortis mon porte-monnaie qui contenait quatre cents francs en or, mon couteau, mon mouchoir.

Le policier s'empara des objets.

— Ce n'est pas tout, dit-il; venez-y encore goussez.

Je retirai ma montre que je lui remis; d'une poche de ma jaquette, je sortis mon portefeuille et je renfermai deux billets de cent francs.

Le policier prit le tout.

— Vous n'avez plus rien ? interrogea-t-il, le regard sévère.

— Je vous ai tout donné, répondis-je; regardez vous-même.

— Je m'en rapporte à vous, dit-il.

Il étala mon mouchoir sur ses genoux, y plaça mes valeurs et en fit un paquet qu'il noua.

— Tout cela sera déposé à la préfecture.

Il fit arrêter le fiacre.

— Cocher, dit-il, je suis inspecteur de la sûreté; je viens de capturer un anarchiste dangereux arrivé d'aujourd'hui avec l'intention de faire sauter l'ambassade de Russie; je ne fais qu'entrer au bureau de poste pour envoyer un télégramme à Saint-Pétersbourg; je vous confie mon prisonnier; placez-vous à côté de la portière et s'il fait mine de s'évader, assommez-le sans pitié !

— Compris ! s'écria le cocher qui s'assit en bas de son siège.

Il prit son fouet par le petit bout et il se mit à monter la garde en m'injuriant.

— Coquin, criait-il, canaille ! C'est toi, gringalet, qui veux faire du mal à nos amis les Russes ? Ton compte est bon, gredin ! Espèce de... mafte ! Tête d'assassin ! J'irai te voir guilfotiner. Essaie un peu de te rebiffer que je te cassai la figure !

Il brandissait son fouet.

— Fémin ! C'est vrai que tu dégotes mal; faut-il que tes parents soient des propres à rien pour ne pas t'avoir étouffé !

A ses cris, un rassemblement s'était formé; une foule hostile qui augmentait à chaque instant entourait le fiacre.

— Oui, citoyens, disait le cocher, c'est un nihiliste; il veut faire sauter l'ambassade de Russie, assassiner l'ambassadeur.

— A mort ! A l'eau ! criait la foule.

Je tremblais de tous mes membres.

— Il faut le lyncher ! exclama un assistant.

Aussitôt mille bras soulevèrent le fiacre.

— N'y touchez pas, dit le cocher, je réponds de sa peau et puis je ne suis pas payé.

A ce moment, deux gardiens de la paix arrivèrent. Le cocher répéta ses invectives.

La foule poussait des hurlements.

— Ça n'est pas toute ça, reprit le cocher en tirant sa montre, voilà plus d'une heure que l'inspecteur de la sûreté est entré à la poste; il n'est pas revenu, je vais le chercher.

Veuillez donc garder mon prisonnier, dit-il aux agents; c'est vot'métier.

Il partit.

Les agents se plantèrent devant la portière; ils eurent un mal énorme pour empêcher la foule de m'échapper.

Elle voulait briser le fiacre.

Je crus ma dernière heure venue.

Enfin le cocher revint; il était furieux.

— J'suis roulé ! s'écria-t-il; j'suis pourtant à la cour ! C'est un faux inspecteur; on ne l'a pas vu à la poste.

Qui est-ce qui va me payer ?

Il se souvint de moi.

— Allons, décannez, me dit-il. C'est vous qui allez régler; voilà deux heures que je vous trimballe !

— Je n'ai pas d'argent, lui dis-je, l'inspecteur m'a tout pris.

— L'inspecteur ! s'écria-t-il, un joli escroc; vous n'avez pas vu qu'il se fichait de vous !

— J'arrive de Fougères.

— Cela se voit !

— Je lui ai donné tout ce que j'avais.

— Faut-il que vous soyiez moule ! Vous allez me remettre votre chapeau.

Avant que j'aie eu le temps de m'y opposer, il s'en empara, remonta sur son siège, fouetta son cheval qui prit le galop. La foule s'était retirée en riant.

Il était deux heures du matin; grelotait de froid, j'errai dans les rues toute la nuit; au jour, je fus ramassé par des agents qui me conduisirent au poste où je racontai mon aventure.

La police m'a rapatrié.

Quand on m'y reprendra à venir à Paris !

Eugène FOURRIER.

Djan Guelin dein l'éstrandzi.

Djan Guelin était un espèce de taborniò, de bobet que volliavè por ti lè diabliò alla dein lo, défrou. Suffit que Marc à la véva avai 10 louis, dé gadze pè Lyon, que l'avai lè nippès dè son monsou et que lè dzeins lo recriavon quand vengnai pèce, Guelin sè fourra dein la boula dè parti assebin.

Quand lo dese à son père, lo vilho lè fez « Eh bin tè vu pas gravà; n'ein portant prôpan et prô ovradzo, mà se te vao allà va ! ». Lo père sè peinsavè : lo faut laissi fère : l'est bintout cévè; et pi on pou dè vatze einradja lo gareträ dè volliavè dinse rouadz.

Adon neutron Djan Guelin fà fèrè son passeport; sa mère lè cào, on bio bissat po sè z'haillons; son père lè baillé on part dè dzau-nets, et la nè dévant dè parti, va derè alsivo ! per tot lo veladzo.

Lo leindéman sè lèivè à duè z'hâoñès, son père lè espliquè lo tsemin, kà lo pourro Djan qu'ètai on pou pésant n'ètai qu'asjamé saillai dè l'hotò, et tracè dào coté dè Lozena, po lo trein. On étai em' aoton et ti lè matins y'avai 'na forta niola. Quand l'est que l'arrevà ào Tsaelat à Gobet, sè trovà pe hiaut que la niola, et lo sélao que sè lèvavè, fasai la niola qu'ètai per d'avau, tota rodze. Mon toupin que n'avai jamé cein vu, ne vayessai perein dulé d'amontant qu'ài montagnès; s'arrêtèt et sè dese : Mâ, mâ ! iò su-io venu; m'einlèvina se cein ne vao pas étrè la Mer Rodze; eh mon Diu se l'allavè m'arrevà coumeint à Pharaon, que ia su lo catsimo : « Il voulut passer après les Israëlitès, mais les eaux de la mer retournèrent à leur place et il fut noyé avec toute son armée. »

Adon mon lulu coumeinça à grulà dein sè tsaussès; ne fà ni ion, ni dou, sè revirè et retracè contré la maison, iò l'arrevà dza devant midzo, mà ein passeint pè lo prà po que nion ne vayè.

— Eh ! t'es dza quie, que lèi fà son père, que maillivè dái rioutès derrai la maison ?